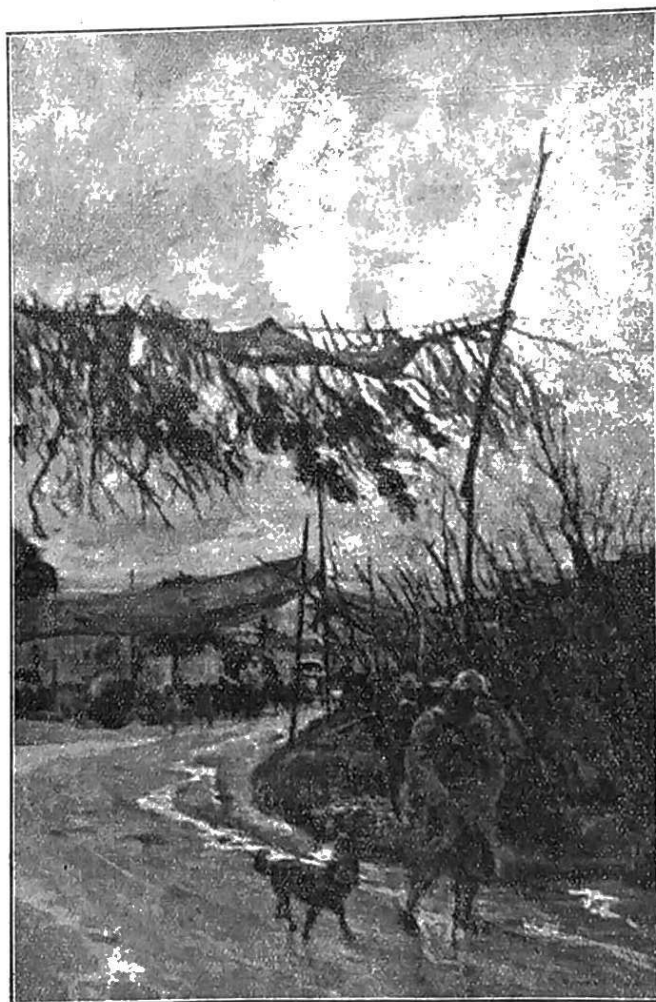


Association du Souvenir Aux Morts des Armées de Champagne

*Le Général GOURAUD et les Membres du
Conseil d'Administration adressent à tous les adhérents
et amis de l'Association du Souvenir aux Morts des
Armées de Champagne, leurs meilleurs vœux de bonheur
pour 1932.*



Route de Reims à Clâions

Tableau de C Duvent

CHAMPAGNE 1917

JOURNÉES du SOUVENIR des 13 et 14 FÉVRIER 1932

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

*Sous la Présidence d'Honneur du
Général GOURAUD
Ancien Commandant de la 4^e Armée*

Notre Troisième Assemblée Générale aura lieu le Samedi 13 Février à 14 heures 30, dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris (Entrée: 2, Boulevard des Invalides).

Nous prions nos adhérents, qui seuls peuvent prendre part à cette Assemblée, de bien vouloir nous faire connaître pour le 30 Janvier 1932 au plus tard, les questions qu'ils désireraient voir soumettre à l'Assemblée Générale.

Seules, les questions qui nous auront été présentées pourront être discutées.

A l'issue de l'Assemblée Générale, Conférence de Monsieur Henry BIDOU.

IX^e MESSE DU SOUVENIR

*sous la Présidence d'Honneur
de M. Paul DOUMER
Président de la République*

Le service solennel de Requiem à la mémoire de nos glorieux Morts de Champagne sera célébré le Dimanche 14 Février 1932 à 10 h. 45 en la Chapelle Saint-Louis des Invalides.

Les familles éprouvées, les anciens combattants et tous nos amis, sont invités à venir très nombreux pour rendre un fervent hommage aux glorieux soldats tombés en Champagne.

La flamme sera ranimée à l'Arc de Triomphe par l'Association le 14 Février 1932 à 18 h. 30.

Nos adhérents recevront en temps utile une carte d'invitation.

NOVEMBRE

2 Novembre 1931.

Les feuilles sont tombées. La nature a quitté sa belle parure d'automne, elle s'est revêtue d'un immense voile de tristesse. Les jours sont gris. De longues files noires, silencieuses et fleuries se dirigent vers les cimetières, humbles et pleins de mousse des campagnes, fastueux et immenses des grandes villes. Tous les morts auront donc une visite chère!

Mais pourtant, il en est que personne ne pourra visiter. A jamais disparus dans la terre vingt fois retournée, ils dorment d'un éternel sommeil que rien ne peut désormais venir troubler. Incorporés, en quelque sorte, à cette terre de France qu'ils ont défendue avec amour jusqu'à la plénitude du sacrifice, ils lui ont donné leur sang et leurs os. Ils ne forment plus qu'un tout avec elle. « Et in pulverem reverteris. »

Ceux-là ne seront point abandonnés. Ils recevront la visite de notre pensée, de notre souvenir, de notre prière.

L'Association du Souvenir veille, et en ces jours où les vivants communient avec leurs morts, elle embrasse, avec l'intense émotion de leur présence, d'une même pensée pieuse, l'immensité du champ de bataille où reposent ceux qui ont tout perdu.

LA TOUSSAINT

1^{er} Novembre 1914.

C'est encore de la tranchée de première ligne que je date ces mots, en ce jour de Toussaint passé dans cette terre où j'irai, quand Dieu voudra, rejoindre les chers disparus qui m'ont précédé. La Toussaint et le jour des Morts : ce sera la première fois de ma vie que je ne commémorerai pas décemment le souvenir de ceux qui nous sont liés par le sang ou l'affection. Petite chapelle de Cambrai, peut-être anéantie par les barbares, je n'irai pas cette année m'agenouiller sur vos dalles qui recouvrent ceux à qui je dois la vie, et tout. O mes chers morts! croyez que dans cette matinée ensoleillée qui dore d'une dernière caresse la plaine froide, parsemée de tant de cadavres, votre souvenir est plus vivant encore dans ma mémoire. Car, si je suis ici, transi, grelottant, boueux et noir, gourde de froid, si j'y suis sans regret mais fier et orgueilleux de mon poste, c'est grâce à vous que je le dois, grâce à votre exemple, à vos leçons et à vos peines. Je vous remercie, père respecté et aimé, mère chérie, d'avoir fait de moi le Français que je suis, le fils du pays qui veut vivre, et, si je pleure votre mort, si ma solitude est grande et désolée, n'ai-je pas devant mes yeux le tableau que vous me montriez avec tant de flamme, dans Sedan frémissant encore des horreurs de 70, et cette croix de Sainte-Hélène qu'un des nôtres porta et dont la relique s'est transmise jusqu'à mes pieuses mains? Je pense à vous, cimetière sablonneux et vert de Sedan, aux ombrages majestueux, où dorment les grands-parents que je n'ai pas connus, mais dont je respecte la hauteur d'âme, — Sedan, dont la fierté aura subi les envahissements et l'occupation flétrissante, mais dont les derniers seront vengés, nous le jurons!

Je pense à vous, mes chers vivants, aux mains des barbares en ce moment sans doute, mais en le cœur de qui j'ai foi, tant je connais votre dévouement aux choses sublimes. Bonne vieille tante aux cheveux blancs; toi, ma sœur aînée; Albert, mon frère véritable, et mes petits-neveux, pour l'avenir desquels nous luttons en ce jour.

Je pense à vous, mes amis morts, frères que la mort a réunis au même âge : Robert Pêcheur, dont j'aimais la franchise; de Craitte, qui était mon protégé; et vous, amis vivants, mais en danger : Ducrocq, Thomas, Saint-Vincent, prisonnier, paraît-il. Ah! que je voudrais être réuni à vous en ce jour de remembrance et d'anniversaire!

Mais aussi je pense à vous, mon Dieu, qui avez voulu toutes ces choses pour votre plus grande gloire et pour l'établissement de votre justice. Tous ces malheurs, ces tristesses, tout ce sang répandu sont imposés par vous, mon Dieu, en manière de rédemption. Votre soleil glorieux éclairera bientôt, j'en suis absolument certain, la victoire du bon droit qui attend depuis près d'un demi-siècle. J'y coopère de toutes mes forces, de toute mon âme. Et si vous la retirez de ce monde, ô Dieu de bonté, permettez que ce soit pour la joindre à ceux qui m'ont précédé dans votre séjour, et dont l'affection terrestre me fut précieuse. C'est toute la prière ardente que je fais devant le soleil levant, ce jour de Toussaint que sillonnent déjà les obsus semeurs de mort, en cette année 1914 qui verra rétablir la paix du monde, par l'anéantissement du peuple barbare, et la régénérescence de la nation française.

(Extrait du « Cahier rouge », p. 122, de Marcel DROUET, tué à l'ennemi, le 4 janvier 1915.

LE JOUR DES MORTS EN CHAMPAGNE

Le 2 novembre, jour des Morts, une messe a été célébrée par M. l'Abbé Cahouet, curé de Sommepy, dans la crypte du Monument de Navarin.

Quelques familles assistaient à cette cérémonie organisée depuis plusieurs années par M. l'Abbé Cahouet à qui nous adressons nos bien sincères remerciements pour cette pieuse initiative.

STRASBOURG 22 Novembre 1931

Le 22 novembre 1918, les troupes de la 4^e Armée entraient victorieuses à Strasbourg. En commémoration de cet événement historique, chaque année les patriotes d'Alsace organisent une manifestation qui réunit les autorités civiles et militaires dans le même sentiment de pieuse reconnaissance pour les artisans de la victoire et de la délivrance.

Cette année, cette cérémonie fut particulièrement émouvante. A l'hôtel du Gouverneur de Strasbourg, une plaque sur laquelle figurent tous les noms des gouverneurs militaires de la ville, fut inaugurée en présence des généraux Weygand et Gouraud.

ALLOCATION PRONONCÉE PAR LE GÉNÉRAL GOURAUD

Voici douze ans que les patriotes fêtent la rentrée de l'Armée française à Strasbourg.

Mais cette année restera particulièrement chère à leur mémoire, puisque nous pouvons aujourd'hui saluer dans ce vieux bel Hôtel de Deux-Ponts, le grand Chef, en qui l'Armée est heureuse de retrouver le maréchal Foch, heureuse de lui obéir comme hier au maréchal Pétain : le général Weygand, vice-président du Conseil supérieur de la Guerre, inspecteur général de l'Armée.

Strasbourg, mon Général, vous a dit toute sa joie de vous recevoir. Strasbourg, qui fut si longtemps le pôle de nos aspirations patriotiques et silencieuses, Strasbourg des longues années de séparation, les années des Alsaciennes au nœud noir légendaire, les années qui virent s'écouler tant de vies militaires ferventes tendues vers l'Alsace-Lorraine! Strasbourg qui nous accueillit il y a treize ans dans une joie délirante : la foule ardente et émue remplissait toutes les artères, depuis la porte de Schirmeck jusqu'au palais du Kaiser. Ceux qui n'étaient pas contents n'osaient pas se montrer ce jour-là!

Journée de sainte émotion, renouvelée le 25 avec l'entrée du maréchal Foch, le 27 avec celle du maréchal Pétain, le 9 décembre avec le Président de la République entouré de tout le Gouvernement. Et laissez-moi rappeler un mot bien profond prononcé par M. Poincaré à sa visite à Sainte-Odile, en répondant à l'aumônier qui l'avait salué :

« Vous nous avez rappelé, monsieur l'Abbé, qu'au Moyen Age, Sainte Odile rendait la vue aux aveugles. Dans les temps modernes, elle a accompli un miracle plus grand encore : elle a frappé les Allemands de cécité et leur a caché la vue de l'âme alsacienne. »

1918! L'année de la Victoire si belle, si douce en Alsace. Vous vous le rappelez comme moi, mon général Hirschauer, les villages nous appelant pour voir un officier français, les jeunes filles barraient la route avec des chaînes de fleurs pour obliger un régiment à passer par leur village. La visite aux Sœurs du Saint-Sauveur, aux bonnes Sœurs qui soignèrent tant de blessés dans leur clinique de la rue Bizet. Et les voilà dans leur Maison-mère d'Oberbronn, rêve réalisé! La remise par M. Millerand, Haut-Commissaire en Alsace et en Lorraine, de la Croix de la Légion d'Honneur à Mère Marie-Aimée, la Supérieure aveugle de ces admirables Sœurs de Ribeauvillé, grâce à qui, pendant les quarante-huit années du temps allemand, les Alsaciennes avaient continué de parler français. L'Alsace acclamait le nouvel évêque de Strasbourg, Mgr Ruch, le courageux aumônier qui avait gagné sa Croix d'honneur et sa Croix de guerre sur les champs de bataille, où avait coulé à flot pendant quatre ans le sang français, pour sauver le pays de l'invasion et délivrer du joug détesté l'Alsace et la Lorraine.

Il semblait que chacun de ceux que nous rencontrions et qui nous regardait en souriant, s'écriât dans son cœur, comme Benjamin Valloton dans son dernier livre : *Et voici la France!*

C'est dans ces souvenirs que nous reprenons confiance, quand les agitations passagères dues aux passions déchainées et à un dangereux travail souterrain viennent nous contrister. Les peuples peuvent se retourner si vite et si complètement!

Il y avait sur ces murs, lorsque j'en étais l'hôte, des bracelets de cuivre portant les numéros des drapeaux qu'on y déposait au retour des parades des temps allemands. Ces bracelets ont été enlevés, je ne sais pourquoi et je le regrette, car la vue des choses combat l'oubli. Et l'homme a une telle puissance d'oubli! L'on en constate trop souvent des preuves déconcertantes.

Pour combattre ce fâcheux oubli, il n'était pas de plus belle pensée que d'inscrire ici, mon Général, les noms de tous les Chefs français qui ont eu l'honneur et le bonheur d'y habiter. Quel enseignement dans le nom du dernier du temps français, le général Ducrot. Ses renseignements, autant dire ses prophéties, ne furent pas écoutés et nous tombâmes dans le piège, insuffisamment armés.

Ne retombons pas dans les mêmes fautes! Les avertissements répétés ne nous manquent pas, pour nous rappeler que, pour maintenir la paix, une armée vigoureuse, disciplinée, instruite, cadres et soldats, dotée d'un matériel moderne est toujours nécessaire. Quant à prétendre qu'assurer la Défense nationale, c'est vouloir la guerre, autant accuser les pompiers de mettre le feu!

Mon Général (1), nous vous remercions, et ces remerciements ne vont pas seulement au Gouverneur de Strasbourg, à l'Inspecteur de la Cavalerie, ils vont encore et surtout au vaillant Commandant de la 1^{re} Division de Cavalerie à pied dans les rudes combats de Noyon, du Plémont, du Moulin de Laffaux et de Champagne.

(1) Général Brécard.



Dessin de ROUBILLE

A NOS MORTS

Pour les pauvres mamans, pour les femmes en deuil,
 Au nom des cheveux blancs, des enfants, et des larmes,
 Nous voici donc venus — nous vivants — sur ton seuil,
 Temple auguste dallé par tous nos morts en armes.

Nos frères qui dormez dans l'automne des bois,
 Dans le linceul chantant des lentes feuilles rousses,
 Nous voici donc venus causer, comme autrefois,
 Aux heures des bivouacs et des amitiés douces.

Héros! Votre silence, oh! nous le comprenons!
 Il nous dit la Patrie, et tous les sacrifices,
 Et serein, par-dessus l'ouragan des canons,
 Il chante, et vos tombeaux sont comme des préniées.

Entre vos humbles croix, d'invisibles drapeaux
 Glissent l'or immortel de leurs superbes franges,
 Et vous êtes debout — nos Morts — jeunes et beaux,
 Pour nous guider encore ainsi que des archanges.

Vous avez retrouvé Charlemagne et ses Pairs,
 Les Croisés, notre Jeanne, et Bayard, et Turenne,
 Et vous suivez des vols frémissants dans les airs,
 Et Dieu souffle sur vous sa majesté sereine.

Vous vaincrez avec nous. Et quand, heureux et forts,
 Nous reviendrons dans le Triomphe et dans la Gloire,
 Clairons sonnans, drapeaux claquant, en pleine Histoire,
 Vous serez avec nous — pour la France — nos Morts!

A genoux sur le sol défendu par nos armes,
 Oui, nous vous le jurons, nos Frères endormis,
 Vous vivrez dans nos cœurs ainsi que des amis...
 Au nom des cheveux blancs, des enfants et des larmes.

(Aux Armées, jeudi 9 novembre 1916.)

Gabriel PIERRE-MARTIN,
 tué à l'ennemi, le 29 avril 1918.

Extrait de l'*Anthologie*
 des *Ecrivains morts à la guerre*.
 (Tome deuxième.)

Calvaire du Cimetière de Somme-Suippe

Le cimetière militaire de Somme-Suippe est un des plus anciens cimetières du front de Champagne. Créé en décembre 1914, après la retraite allemande, il reçut le dépôt des corps des soldats retrouvés sur le champ de bataille. Par la suite, il reçut les corps des soldats tombés sur le front de Champagne, et enfin, après la guerre, ce cimetière a regroupé les cimetières militaires de Saint-Rémy-sur-Bucy, du Bois Sabot, de Mesnil-les-Hurlus, de Saint-Hilaire-le-Grand, etc. Il contient actuellement 3.562 tombes et 3 ossuaires, où reposent 1.382 corps de soldats inconnus.

Pendant la guerre, les combattants de ce secteur eurent la touchante pensée, pour honorer leurs camarades qui reposaient dans ce cimetière, d'y faire élever un grand calvaire en bois. Ce calvaire fut détruit par un ouragan, en 1928, et ce fait fut signalé en son temps par « l'Association du Souvenir », au ministère des Pensions.

En 1930, un groupe de familles dont les morts reposent dans le cimetière de Somme-Suippe, représenté par MM. Corneille, de Reims, et Delaage, de Paris, obtint l'autorisation, du ministère des Pensions, de faire élever un nouveau calvaire en remplacement de celui qui avait été détruit. Des difficultés se sont élevées pour la réalisation de ce projet, et les familles ont demandé à l'Association du Souvenir d'en poursuivre la réalisation.

L'Association du Souvenir ne pouvait refuser de continuer cette pieuse initiative, qui rentre absolument dans son objet. Nous ouvrons donc une souscription en vue de recueillir les fonds nécessaires pour élever, dans le cimetière de Somme-Suippe, un calvaire en pierre susceptible de résister aux intempéries, à la place du calvaire en bois détruit, et nous nous adressons tout particulièrement aux familles qui ont eu l'un des leurs disparus dans ce secteur, et qui, peut-être, repose parmi les inconnus dans les ossuaires de Somme-Suippe, et aux anciens combattants, les frères d'armes de ceux qui, dans une pieuse pensée, avaient élevé le calvaire en bois que l'orage a abattu.

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DU CALVAIRE DE SOMME-SUIPPE

PREMIERE LISTE

Mme Lesueur, 25 fr.; Mme Rimaux, 20 fr.; M. de Turenne, 30 fr.; Mme Charlet, 50 fr.; M. de Quivières, 100 fr.; M. Cochois, 180 fr.; Général Gouraud, 50 fr.; M. Delaage, 500 fr.; M. G. Chetzel, 10 fr.; M. Dreux, 10 fr.; M. Corneille, 50 fr. — Total: 1.025 francs.

Les souscriptions sont reçues par M. C. Champion, trésorier, 83, rue de la Jarry, Vincennes (Seine).

RAPPORT

sur l'origine et les buts de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne adressé à M. le Ministre de l'Intérieur

ORIGINE

Quelque temps après la fin de la Guerre, un groupe d'anciens combattants eut l'idée d'honorer de façon particulière la mémoire des soldats tombés sur le front de Champagne où ils avaient eux-mêmes combattu.

A cet effet, et après l'accomplissement des formalités légales, ils obtinrent, à la date du 28 avril 1923, un décret autorisant la création d'un Comité chargé de poursuivre la réalisation d'un monument consacré à la mémoire des morts des Armées de Champagne.

Ce Comité fut placé sous la présidence d'honneur du général Gouraud, ancien commandant de la 4^e Armée, et sous la présidence effective du général Hély d'Oissel, ancien commandant du 8^e Corps d'Armée.

L'exécution du monument fut confiée au sculpteur Maxime Réal del Sarthe.

La pose de la première pierre eut lieu le 4 novembre 1923 en présence de M. Myron T. Herrick, ambassadeur des Etats-Unis, qui s'intéressait tout particulièrement à cette œuvre en souvenir des divisions américaines ayant combattu en Champagne en 1918.

Érigé presque au centre du front, sur l'emplacement de la célèbre ferme de Navarin à jamais disparue, le monument fut inauguré le 25 septembre 1924, jour anniversaire de la grande bataille de 1915.

Depuis cette époque, il n'a cessé de recevoir la foule, accrue chaque année, des pèlerins qui, de toutes les parties de la France, des colonies et même de l'étranger, en particulier des Etats-Unis, viennent communier dans le pieux souvenir des Morts des Armées de Champagne.

Sur le désir, manifesté par les familles, de perpétuer le souvenir de ceux de leurs membres tombés sur le front de Champagne, des plaques de marbre portant le nom de leurs chers disparus furent apposées sur les murs de la crypte qu'elles recouvrent en partie.

Mais ces visites au Monument, la direction des foules venues en pèlerinage sur ces lieux désormais sacrés, et toutes les obligations qui s'ensuivent, dépassaient les attributions dont s'était chargé le Comité du Monument. D'autre part, ce Comité ne devait avoir qu'une existence limitée, puisque les buts qu'il s'était proposés étaient réalisés du jour où le monument était en place. Pour assurer la garde et l'entretien de ce monument et pour diriger les manifestations pieuses du souvenir, devenues de plus en plus importantes, il fallait donc penser à créer une organisation susceptible de continuer dans l'avenir et indéfiniment l'œuvre devenue si importante.

C'est dans cette pensée que les membres du Comité d'action prirent l'initiative de fonder l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, avec pour but de conserver le souvenir et d'honorer le sacrifice des soldats français et alliés tombés sur ce point de l'immense champ de bataille et d'assurer la garde et l'entretien du monument élevé à leur mémoire.

DÉVELOPPEMENT ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Association, régulièrement formée, approuva dans son Assemblée générale constitutive du 10 mars 1928, les statuts qui furent déposés à la Préfecture de Police, sous le N° 166.163.

Son existence légale résulte de l'insertion parue au *Journal Officiel* N° 120 des 21-22 mai 1928.

De 643, à l'origine, le nombre de ses membres passa à 938 en 1929; 1.238 en 1930 et 1.527 au 1^{er} septembre 1931.

Ses fonds de caisse, qui étaient à la fin de 1928 de 8.796 fr. 30, atteignirent 10.859 fr. 05 en 1929; 25.287 fr. 05 en 1930 et 32.100 fr. 85 au 1^{er} septembre 1931.

Au cours de 1929 et dans le but de maintenir une liaison plus étroite entre ses membres, l'Association décida de publier un Bulletin qui, de semestriel à l'origine, est devenu trimestriel au cours de l'année 1930.

Des pèlerinages, de plus en plus suivis, au Monument de Navarin, accompagnés de visites aux cimetières de Champagne, tels que ceux de Souain, Minaucourt, Suppes, etc., furent organisés les 14 et 15 juillet 1928, septembre 1929 et 1930, et enfin tout dernièrement le 19 juillet 1931.

Dès sa création, l'Association du Souvenir apporta la plus complète collaboration au Comité d'action dans la garde et l'entretien du Monument et dans la gestion de ses finances.

Cette collaboration étroite permit au Comité d'augmenter très sérieusement ses ressources qui, de 18.078 fr. 05 en 1928 s'élèvent à 32.020 francs au 1^{er} août 1931 (date de l'arrêté des comptes soumis semestriellement à la Préfecture de Police).

En outre, l'Association du Souvenir, intervenant au nom du Comité du Monument, a obtenu du Ministère des Pensions l'autorisation de créer à l'intérieur de la crypte, un ossuaire destiné à recevoir les ossements épars, recueillis sur les champs de bataille de Champagne. Un premier caveau, complètement achevé, contient 642 corps. Un deuxième caveau est en voie d'aménagement; il reçoit chaque semaine les ossements déposés par le Service d'Etat-Civil de la Marne.

Sur chaque caveau sera apposée une plaque de marbre indiquant le nombre de corps déposés et les noms de ceux qui ont pu être identifiés: source de consolation et d'espoir pour les familles de retrouver un jour la trace des êtres chers disparus dans la bataille.

En vue de faire flotter en permanence sur les tombes des cimetières les pavillons français qui, jusqu'ici, n'y apparaissaient que les dimanches et jours de fêtes, l'Association s'est mise en rapport avec le Ministère des Pensions qui l'a autorisée à réaliser ce projet à condition qu'elle prenne à sa charge le remplacement des drapeaux trop usages ou détruits — ce que l'Association s'est empressée d'accepter.

Grâce à cette pieuse initiative, l'ombre du pavillon national ne cessera de couvrir le sommeil de nos grands Morts. Leurs familles y trouveront aussi un apaisement à leur peine.

De même, l'Association du Souvenir a pris des mesures pour l'achat des terrains environnant le Monument. Ceux-ci contiennent des tranchées, des sapes et des abris qui ont formé un ensemble de positions des plus disputées au cours de la guerre. L'Association se propose de mettre ces terrains soit à la disposition du Ministère des Pensions pour la création d'un cimetière national, soit à la disposition des Beaux-Arts, pour qu'ils soient classés comme vestiges de guerre, témoins éloquents des souffrances et du sacrifice héroïque des combattants des Armées de Champagne.

Enfin, l'Association assure, par l'intermédiaire du Comité du Monument, le traitement et l'entretien du gardien chargé de la surveillance du Monument. C'est un mutilé de guerre qui a été désigné après avis de la Préfecture de la Marne et du maire de la commune de Somme-Py où le gardien est en résidence.

L'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne a comme Président d'honneur le général Gouraud, Gouverneur militaire de Paris, ancien commandant de la 4^e Armée, et comme Président effectif le général Eon, ancien commandant de la 36^e Brigade et de la 33^e Division d'Infanterie, qui, à ses titres d'ancien combattant, ajoute la douleur d'avoir perdu un fils et un frère sur le front de Champagne.

Le Comité est composé de représentants des pères, des mères, des veuves, des frères et des fils de soldats morts en Champagne et, ensuite, d'anciens combattants.

Le Comité représente donc ainsi parfaitement tous les membres de l'Association. L'organisation de l'Association est assurée par un Secrétariat général qui est en contact permanent avec les autorités ministérielles ou préfectorales pour toutes les questions soumises à l'activité de l'Association.

En outre, ce Secrétariat général est à la disposition de toutes les familles des morts de Champagne pour leur donner tous les renseignements qu'elles peuvent solliciter au sujet de ceux qu'elles ont laissés sur le champ de bataille. Les membres du Secrétariat général, ainsi que les trésoriers qui gèrent les fonds de l'Association, sont tous des anciens combattants qui ne reçoivent aucune rétribution et n'ont d'autre ambition personnelle que de pouvoir accomplir le plus longtemps possible le devoir impérieux qui s'impose à eux de continuer l'œuvre entreprise à la mémoire de leurs camarades tombés sur le front de Champagne.

BUT D'UTILITÉ PUBLIQUE

De l'exposé ci-dessus ressortent très nettement les buts que se propose l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne, et ces buts comportent par eux-mêmes une utilité publique.

Comme l'indiquent ses statuts, l'Association a été fondée pour assurer la garde et l'entretien des monuments élevés sur le front de Champagne, pour commémorer la mémoire des soldats tombés sur ces champs de bataille et tout spécialement le monument de Navarin. Il y a donc là un but d'intérêt matériel qui viendra alléger d'autant les charges de l'administration pour la garde et l'entretien de ces monuments. Il est nécessaire, en effet, pour la dignité même de la Nation, que ces monuments, et en particulier celui de Navarin, qui commémore le sacrifice de plus de 250.000 soldats tombés pour que la France vive, soient conservés, entretenus et gardés dans l'avenir. En outre, les ossuaires aménagés dans la crypte recueillent les restes des soldats inconnus que l'on retrouve encore nombreux sur le champ de bataille. N'est-ce pas là encore un but d'utilité publique que de donner à ces Morts le dernier repos digne de leur

sacrifice. Or, ces monuments, ces ossuaires, ont été élevés, créés par des souscriptions privées et seront gardés, aménagés, entretenus par les fonds de l'Association. De plus, l'acquisition et la mise à la disposition du ministère des Pensions ou des Beaux-Arts, des terrains qui environnent le monument, en vue de la création d'un cimetière ou de la conservation des ouvrages de défense qu'ils recouvrent, constituent une œuvre d'intérêt public de la plus haute portée morale, tant pour les survivants de la guerre et les familles des Morts que pour les générations à venir. L'action de l'Association, en mettant des terrains à la disposition de l'administration, prend encore une fois la place des pouvoirs publics, sans qu'il en coûte au budget de l'Etat.

L'Association a institué une collaboration constante avec les pouvoirs publics dès son origine, et, jusqu'à présent, cette collaboration s'est poursuivie au mieux de l'intérêt public, que ce soit pour l'entretien des pavillons des cimetières, pour les réparations effectuées au monument de Navarin, pour la création des ossuaires ou pour les suggestions d'administration générale que l'Association est à même de faire, étant donnée sa présence constante sur le champ de bataille de Champagne.

Mais, à ces éléments d'intérêt matériel, il y a lieu d'ajouter l'activité que déploie l'Association dans l'ordre moral et ce n'est pas là le moindre côté du but d'intérêt public qu'elle poursuit.

Chaque année, l'Association organise une visite au front de Champagne. Ses représentants conduisent, avec tous les égards qui sont dus à leur âge et à leur grande douleur, les pères et les mères, les veuves et les orphelins de ceux qui sont restés dans la terre crayeuse du champ de bataille. Ces visites, soigneusement préparées, permettent aux parents des morts de se rendre à l'endroit du front qui les intéresse plus particulièrement, soit parce qu'ils ont été témoins du sacrifice d'un être cher, soit parce que la terre de Champagne en renferme encore les restes.

Or, cette organisation permet à toutes les familles, même les moins fortunées, d'avoir la satisfaction de pouvoir, au moins une fois par an, faire cette visite, et ainsi, le caractère éminemment patriotique de l'œuvre apparaît, car l'Association permet de conduire les fils de ceux qui sont morts à l'endroit même où ils sont tombés, pour qu'ils puissent tirer de la leçon de leur sacrifice, un amour plus grand de la Patrie.

Par sa collaboration constante avec les pouvoirs publics, par les initiatives qu'elle prend pour accomplir, dans l'ordre matériel, des opérations qui allègent la charge de l'Etat, par son souci d'accomplir une œuvre patriotique et de maintenir bien haut la dignité nationale, l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne accomplit un but d'utilité publique.

Paris, 5 septembre 1931.

NOTRE ASSOCIATION DU SOUVENIR

agrée par M. le Ministre de la Guerre

Par circulaire ministérielle n° 12.963 K. du 5 Novembre 1931, parue au B. O. n° 46 du 16 Novembre, M. le Ministre de la Guerre a bien voulu autoriser les officiers et sous-officiers de l'Armée Active à faire partie de notre Association.

Nous adressons à Monsieur André Maginot, nos bien respectueux remerciements pour l'intérêt qu'il veut bien porter à notre œuvre.

QUÊTE du 11 NOVEMBRE

A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice, notre Association a fait quêter dans Paris et vendre des timbres pour l'entretien de notre ossuaire de Navarin.

Nos quêteurs se sont montrés particulièrement actifs aux Invalides, aux Champs-Élysées, à Vincennes et aux abords de l'Exposition Coloniale.

Nous remercions ici tous ceux qui, à quelque titre que ce soit, ont contribué à assurer le succès de cette journée.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec la plus grande tristesse le décès de Mme Caquet, belle-fille de notre si dévoué Secrétaire général adjoint, décédée à l'âge de 28 ans, après une longue et douloureuse maladie.

Nous adressons à notre ami et à toute sa famille toutes nos condoléances et l'expression de notre douloureuse sympathie.

Nous avons le regret d'apprendre le décès de Mme Welter, mère de notre camarade Welter, membre du Conseil d'administration.

À notre ami, si douloureusement éprouvé, nous adressons ici nos sincères condoléances.

Avec regret, nous avons appris le décès de Mme Falco, adhérente de notre Association.

À sa famille, nous présentons nos bien sincères condoléances.

Le PÈLERINAGE des ENFANTS

Le 11 novembre dernier, un de nos amis rencontra un jeune garçon de quatorze ans dont la famille, tout à fait honorable, habite la banlieue parisienne, et lui demanda s'il était allé, à l'occasion de cette fête de la Victoire, faire une pieuse visite au tombeau du Soldat Inconnu.

À cette interrogation, le garçon resta muet, regardant de ses grands yeux clairs notre ami, un peu étonné du silence de son interlocuteur. Il insista en précisant qu'il s'agissait du Soldat Inconnu qui repose sous l'Arc de Triomphe de l'Étoile; mais le jeune garçon, toujours silencieux, paraissait réfléchir. Enfin, notre ami, inquiet, posa alors la question : « Tu n'es jamais allé voir le tombeau du Soldat Inconnu? — Je ne sais pas ce que c'est », répondit le grand garçon un peu troublé...

Cette histoire aussi étonnante qu'elle puisse paraître est absolument authentique et montre qu'il existe à Paris même, ou tout au moins dans la banlieue immédiate, des jeunes garçons nés avant la fin de la guerre, qui ne savent pas que sous la dalle sacrée de l'Étoile repose « un soldat français mort pour la Patrie ». Mais, savent-ils seulement, ces enfants, qu'il y a eu la guerre? Négligence des parents? — Le père est peut-être même ancien combattant. Faut-il des éducateurs? — Nous n'avons point à rechercher ici quel est le responsable de l'ignorance de ces enfants, mais cette responsabilité est grande. Les fils des vainqueurs ignorent la Victoire!

Quand on pense au souffle d'héroïsme qui a embrasé toute la France pendant quatre années, on ne peut croire que les fils de ceux qui ont vécu ces heures sublimes et terribles n'en soient pas eux-mêmes imprégnés.

Un enfant qui est né alors qu'on se battait encore ne sait même pas que celui qui symbolise tout l'héroïsme, tous les sacrifices des combattants, rep-se là en plein Paris et qu'il est l'objet de l'amour de ses anciens camarades et de la vénération des foules. Cette ignorance des jeunes générations explique sans doute certaines idées étranges que l'on entend parfois exposer par les jeunes, idées qui ne sont pas toujours dans le sens de la grandeur de la Patrie. Comment pourraient-ils d'ailleurs comprendre la grandeur de la Patrie puisqu'ils ignorent le sacrifice de nos morts, de ceux qui ont tout donné pour que la France vive et soit grande? Pourraient-ils savoir, ces enfants, puisqu'on ne leur a rien appris!

Pour suppléer dans une certaine mesure à cette lacune regrettable dans l'éducation du cœur et de l'intelligence des enfants, l'idée nous est venue de leur donner une grande leçon de choses dans laquelle ils devraient puiser les plus grands enseignements, en les conduisant sur le terrain même où leurs aînés ont souffert et où ils sont morts. C'est ainsi que nous avons pensé que notre Association, qui a pour but d'honorer les morts, ne manquerait pas à ce but en donnant aux vivants, et particulièrement aux jeunes, la grande leçon de leur sacrifice. Nous mettons à l'étude pour l'année prochaine, « le pèlerinage des enfants », dont les modalités seront fixées ultérieurement. Nous les conduirons sur le front de Champagne qui a conservé encore l'aspect si émouvant de la bataille. Nous leur montrerons l'emplacement des villages à jamais détruits. Nous leur ferons voir ces tranchées et ces boyaux dont la terre tant de fois retournée ne laisse plus pousser l'herbe, et nous leur dirons la vie de ceux qui pendant de si longs mois ont vécu là, brûlés par le soleil de l'été, meurtris par le froid de l'hiver, souffrant de la faim, de la soif, dormant dans l'eau, guettés par un ennemi invisible et attentif, sous la mitraille perpétuelle, s'accrochant à chaque motte de terre et tenant toujours jusqu'au bout. Nous parcourrons les monts de Champagne en leur expliquant les combats qui s'y sont déroulés. Enfin, nous irons nous recueillir quelques instants dans la crypte de Navarin devant les ossements épars trouvés sur le front de Champagne et maintenant rassemblés dans l'ossuaire.

Nous ne doutons pas que ces enfants au cœur généreux retirent le plus grand profit de cette visite du champ de bataille. Ils auront une idée exacte de ce que furent les combats et ils apprécieront certainement la somme d'héroïsme et de souffrances qu'il a fallu aux combattants pour gagner la Victoire. Ce sera une grande leçon de choses qui ne peut être que profitable aux enfants qui grandissent et, en même temps, à la Patrie qui a besoin qu'on lui forme des hommes et des caractères. Et notre Association aura rempli son devoir en allumant au cœur des enfants la flamme du Souvenir.

NOS FRÈRES LES MORTS

Ancien combattant, mon camarade, recueille-toi. Mets la tête entre tes mains et songe...

La nuit va tomber. Dans le crépuscule d'hiver attendrissant et grave, tu viens de rentrer du cimetière où dorment tes morts. Et ta femme et tes petits autour de toi se taisent parce qu'il y a sur ton front cette barre austère qu'ils connaissent bien, ce pli qui se creuse lorsque tu revis ton passé...

Devant tes yeux fixes, à cette minute, il y a un immense champ de tombes.

Comme ils s'étendent au loin les petits tertres égaux où reposent ceux que tu as aimés, sous la croix de bois identique pour tous qui les signale sans les distinguer, uniforme de la mort, aussi neutre, aussi pauvre que celui sous lequel nous souffrions ensemble.

Regarde, ancien combattant, mon ami, regarde et songe! Ce n'est pas là que nos mains les avaient ensevelis, dans cet enclos paisible où les mille voix indistinctes qui montent des terres moissonnées bercent leur sommeil comme un murmure d'amour. Ce n'est pas là. Là, ce n'est que leur deuxième maison... Et tu revois, n'est-ce pas? la première, l'abri hâtif, provisoire, déchirant, la cachette tragique, le trou dans lequel nous avons mis leurs corps mutilés...

Souviens-toi... Au soir d'une attaque, dans les accalmies du bombardement, après un coup de main d'où nous avons pu ramener tous les nôtres, nous creusions très vite, à fleur de sol, une fosse légère; à deux, nous y descendions un grand corps d'homme si pâle, et sur lui nous jetions de la terre, par pelletées douces, avec précaution, comme pour ne pas le meurtrir... Et parmi les survivants aux visages durcis par la volonté d'être plus forts que leur douleur, au milieu des soldats penchés sur ce reste d'homme, cette forme éternellement rigide et froide d'un soldat qui était bien vivant tout à l'heure, il y avait une autre silhouette de soldat, debout, dressée, dont la main dessinait dans l'air une croix lente... Cet homme, vêtu des mêmes loques boueuses et sanglantes que toi, ce soldat, c'était moi, poilu mon frère! L'aumônier en soutane courte ou le prêtre-combattant, ton camarade de la tranchée, aussi humble, aussi sacrifié que toi, et qui retrouvait, au contact de la mort, son prestige d'homme surnaturel assez puissant pour faire descendre une telle sérénité pacifique sur des horreurs sans nom...

Quelle lumière dans la nuit que nous avons traversée! Comment ne pas me laisser reprendre à cet ardent souvenir? Au milieu de l'océan de haine où nous étions ballotés, il y avait ce fleuve, ce grand fleuve d'amour. Le mystère de la mort injuste subie par des millions d'innocents, regarde : il nous apparaît illuminé par le signe rédempteur. Tant de morts imméritées, qui pouvaient n'être que pitoyables, comme celle du ver de terre écrasé sous les pieds du passant, voici que Dieu les prenait, toutes petites choses, dans sa main, les faisait monter d'un élan jusqu'à la cime surhumaine du sacrifice consenti par volonté, voici qu'il les soulevait, toutes ces âmes, très loin au-dessus de la terre, jusqu'au niveau des cieux. Comment voulez-vous que le prêtre-combattant ne se sente pas frémir jusqu'au fond de l'être à se dire qu'il a été, lui, si faible, l'instrument de cette exaltation?

Je revois, pendant l'hiver de 1916, au cœur de la Macédoine sauvage, une de ces misérables tentes où des blessés français agonisent. Celui auprès duquel je me trouve et qui va mourir dans les convulsions affreuses du tétanos, c'est un mineur du Pas-de-Calais qui a laissé là-bas, sous la botte de l'envahisseur, sa femme et ses trois enfants en bas âge. Inopérable, condamné, sept éclats d'obus dans le bas-ventre. Au-dessus du petit lit de fer qui tremble, je me penche sur un visage décharné, je fixe les yeux agrandis, brûlés de fièvre, et je parle... Je dis, je balbutie, d'une voix brisée par l'émotion, les mots déchirants et sublimes que je sais convenir à celui qui meurt là : « Mon Dieu, je vous donne ma vie!... Mon Dieu, j'accepte de mourir pour la France... Mon Dieu, je vous donne mes petits enfants, gardez-les! » J'entends la voix mourante qui de plus en plus bas, répète : « ...pour la France... je vous donne... mes petits enfants... » Et j'ai toujours devant les yeux le regard qu'il jetait, là-haut, vers un point de la toile grise, et qui soudain s'illumina, comme s'il voyait le ciel ouvert devant lui, le ciel qui est la demeure des saints et la récompense des braves. Heureux soldat, heureux martyr, que je voudrais mourir comme toi!

E. BORDACHAR.

(Extrait de la Méditation par T. S. F. du P. Bordachar, de D. R. A. C., le 2 Novembre 1931, à midi.)

ECHOS

Section de Châlons-sur-Marne

Le 11 Novembre a donné lieu, à Châlons-sur-Marne, à une manifestation particulièrement émouvante.

Le matin, à l'Hôtel de Ville, les Croix du Combattant furent remises aux nombreux ayants-droit, par les personnalités officielles : MM. Charles Magny, préfet de la Marne; le général Colson, le nouveau commandant de la 12^e D.I.; Mgr Tissier, évêque de Châlons; Marc Millet, maire. Le président de notre Comité de Châlons, le général Baudelaire, avait été également invité à épingler la croix sur la poitrine des vaillants.

Mais le Comité d'Entente des Sociétés d'Anciens Combattants de la Ville, saisi d'une noble inspiration, avait esquisse cette Croix du Combattant, qui allait être distribuée, d'autres l'avaient méritée, mieux encore qu'eux-mêmes. Avec le plein assentiment, disons même, l'aide bienveillante des autorités locales, ils décidèrent donc d'aller la remettre aux Morts.

Une croix en bronze, grand module, véritable œuvre d'art, fut fondue par les élèves de l'École des Arts et Métiers, sous la surveillance de leur distingué directeur, M. Rousseau. En raison de ses dimensions et de son poids, elle fut disposée sur un brancard drapé des trois couleurs, et portée par quatre Gad-z'Arts, pupilles de la Nation.

Au pied du Monument aux Morts, M. Thilly, au nom du Comité d'Entente qu'il préside, remit solennellement cette croix en garde à M. le Maire, qui l'en remercia avec émotion. Puis, les troupes de la garnison défilèrent, et la foule, vivement impressionnée, se rendit soit à la Cathédrale, soit au Temple, au service religieux organisé, comme chaque année, par la Croix-Rouge.

Manifestations symboliques : tout d'abord par la touchante inspiration des survivants envers leurs camarades disparus. D'autre part, l'hommage rendu par les élèves des Arts, aussi bien par ceux qui exécutèrent la croix que par les quatre pupilles qui la portèrent, ne marque-t-il pas le début concret d'une liaison tant désirée par toutes nos associations, afin que ne s'éteigne pas chez les jeunes la flamme de la Reconnaissance et du Souvenir.

En résumé, l'originalité de ces cérémonies, qui fait honneur à la Ville de Châlons et à ses Anciens Combattants, méritait d'être signalée et citée en exemple. Elle sera particulièrement douce à nos familles. Ainsi, ces dernières auront-elles une preuve nouvelle que, dans la Marne, où leurs chers Disparus dorment leur éternel repos, on veille fidèlement autour de leur mémoire.

L. M.

DONS

Nous avons reçu, pour l'entretien du monument, les dons suivants de :

Mme Gérard, 10 fr.; M. Hurel, 12 fr. 50; Mme Vve Coudere, 15 fr.; Mme Durant, 5 fr.; Mme Lenne, 10 fr.; M. P. Maurin, 10 fr.; M. Gras, 10 fr.; M. Cabossel, 5 fr.; M. Mensencal, 6 fr.; Mme Lanapaban, 10 fr.; Mlle Muller, 20 fr.; M. Fougerou, 30 fr.; Mme Allais, 20 fr.; Mme Berret, 5 fr.; M. Vercueq, 5 fr.; M. Ameline, 50 fr.; M. Pic, 7 fr.; M. Gourdin, 5 fr.; Mme Clergeau, 10 fr.; M. Falempin, 10 fr.; Anonyme 20 fr.; Mme Lalo, 100 fr.; M. Gautheron, 20 fr.; Mlle Auclair, 10 fr.; les officiers du 16^e B.C.P. à Saint-Avoid, 150 fr.; Mme Deroubaix, 20 fr.; Mme Laplace 9 fr. 50.

A ces généreux donateurs, nous adressons nos bien sincères remerciements.

Le Diplôme de la Croix du Combattant

La loi du 28 juin 1930 a créé et réglé l'attribution de la Croix du Combattant.

Le journal *La France Combattante*, dont les bureaux sont à Paris, 34, rue des Archives, a eu la généreuse pensée d'assumer la charge d'éditer un diplôme dû au pinceau d'un grand artiste spécialisé dans les œuvres de guerre : M. René-Georges Gautier, ancien Combattant lui-même, — Médaille d'Or du Salon — et qu'on peut, à juste titre, qualifier de « peintre de la guerre ».

Il s'agit, en l'espèce, non d'un banal diplôme dépourvu de caractère, mais d'une œuvre d'art, tableau émouvant, qui fera revivre chez tous les vrais combattants, la minute poignante de l'assaut.

Pour cette double raison, tout titulaire de la carte du Combattant voudra orner sa demeure d'un souvenir artistique qui commémorera en même temps des souvenirs impérissables.

La France Combattante, organe actif et vigilant du Combattant en tout ce qui touche ses droits et ses aspirations, s'est imposée une lourde charge pour faire éditer, sur beau papier, un diplôme d'une valeur artistique incontestable, qu'elle cédera au prix modique de huit francs, prix qui ne représente qu'une faible partie de sa valeur réelle.

Les envois de diplômes seront effectués contre mandat-poste et dans la huitaine de la réception des commandes.

Il n'est pas fait d'envoi contre remboursement.

AVIS

A chaque expédition de nos bulletins, plusieurs envois reviennent avec la mention : Parti sans laisser d'adresse.

En cas de changement de résidence, nous demandons aux membres de l'Association de nous tenir au courant de leur nouvelle adresse.

BIBLIOGRAPHIE

M. Georges Gaudy a publié cinq livres de guerre. Les quatre premiers volumes (Pion-Nourrit) sont des souvenirs présentés dans l'ordre chronologique :

I. — *Les trous d'obus de Verdun.*

Ce livre donne des descriptions des bombardements de mai 1916 autour du Fort de Vaux.

II. — *Le Chemin des Dames en feu.*

Ce deuxième volume décrit les attaques du 16 avril et du 5 mai 1917, au plateau de Paissy et à Vaucleurs.

III. — *L'agonie du Mont Renaud.*

L'auteur nous conte dans ce récit les événements qui se sont déroulés en mars-avril 1918 autour de Noyen.

IV. — *Le drame à Saconin et l'épopée sur l'Ingon.*

Dans cet ouvrage, nous trouvons une relation de la terrible aventure de nos fantassins au Sud-Ouest de Soissons les 31 mai-5 juin 1918, et un récit de la curieuse attaque menée à l'Est de Nesle pour forcer le passage de l'Ingon, gros affluent de la Somme, les 30 août-3 septembre 1918. Dans ce dernier volume l'auteur décrit aussi l'étrange vie que menaient, en juillet 1918, les fantassins perdus dans les postes de l'Armée Gouraud.

Enfin le dernier ouvrage, *Les Galons Noirs*, paru chez Tallandier, présente des faits transposés et fait revivre une passionnante affaire d'honneur.

X...

LISTE OFFICIELLE DES CORPS DES MILITAIRES RETROUVÉS EN CHAMPAGNE

JANVIER 1930

DESSEAUX MARCEL, 24° R. I., 1908, Rouen-Nord, 2614, 17-9-14, relevé à Loivre, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5195.
 I adjudant inconnu; I sergent inconnu, relevés avec DESSEAUX MARCEL (pas identifiés); réinhumés cimetière de Sillery, tombe collective n° 5195.
 FASSOUKO DOUMBIA, 61° bataillon de tirailleurs sénégalais, 1916, 30-5-18; relevé à Tinquaux, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5193.
 BALDIT CLÉMENT, 122° R. I., 1903, Rodez, 2116, 30-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1709.
 I Français inconnu, relevé à Tahure avec BALDIT (pas identifié); réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1665.
 VEDEL LOUIS, 8° R. I. Cle, 1906, Privas 896, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1707.
 SABOT JEAN, 322° R. I., 1914, Le Puy 148 E, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1668.
 BOURDIS EDOUARD, 140° R. I., 1906, Grenoble 521, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1712.
 BEGUE JEAN, 96° R. I., 1907, Toulouse 601, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1717.
 MALAMY AUGUSTE, caporal, 322° R. I., 1899, Coulommiers 696, 2-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1720.
 GREGOIRE JEAN-BAPTISTE, 75° R. I., 1914, Romans 815, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1713.
 LOUIS ALPHONSE, 224° R. I., 1896, Pont-Saint-Esprit 628, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1722.
 BOUTONNET MARIUS, 18° R. I. Cle, 1899, Versailles 1378, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1724.
 DENIS LOUIS, 224° R. I., 1901, Rouen-Nord, 2565, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1725.
 TYMEN CORENTIN, 118° R. I., 1910, Quimper 914, 10-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1674.
 BELLOT FRANÇOIS, sergent 75° R. I., 1898, Chambéry, 1641, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1663.
 VOLPILLIERE FERNAND, 8° R. I., 1907, Nîmes, 879, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1672.
 CHOQUET HENRI, 24° R. I. Cle, 1894, Le Havre 1853, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1664.
 MAUREL ALBERT, 122° R. I., 1912, Rodez 1821, 1-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1723.
 VI...IE AUGUSTE-JULIEN, 1902... (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1671.
 ENJARLAN FRANÇOIS, 122° R. I., 1906, Rodez 1307, 7-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1667.
 MICHEL HENRI, 8° R. I. Cle, 1906, Privas 1644, 20-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1718.
 AMFLINE AUGUSTE, 122° R. I., 1905, Saint-Lô 910, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1670.
 RAMEL FRANÇOIS-ANDRÉ, 122° R. I., 1912, Ajaccio 2627, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1715.
 DUCERF Claude, 134° R. I., 1904, Mâcon 362, 16-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1662.
 MERZERFAU JULES, 7° R. I. Cle, 1904, La Rochelle, 1577, 5-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1666.
 GFROUVILLE LÉON, sergent, 147° R. I., 1908, Seine 2° bureau 2541, 30-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1708.
 BLANQUET FIFIE, 129° R. I., 1899, Beauvais 1167, 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1714.
 DENARD JEAN, 170° R. I., 1914, Rhône-Central 970, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1719.
 FERHAT ALI BEN AREZTI, 3° tirailleurs algériens, 30-7-16; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1721.
 MIGNON DÉSIRÉ, 29° B.C.P., 1898, Seine 2° bureau 2849, 8-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1716.
 ALZETTO NOËL, 1906, Bône 554, 2° génie, 2-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1711.
 AHMED BEN BELGACEM BEN EL HADJ ALI, 1904, Tunis, 4° tirailleurs, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1669.
 LAURENT JULES, 170° R. I., 1906, Langres 1250, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1673.
 CLOPES PIERRE, 22° R. I., 1913, Perpiignan 1615, 30-9-18; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1675.
 CHAMARD VICTOR, 170° R. I., 1912, Le Blanc 905, 13-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3523.
 FLATEAU CHARLES, 23° R. I. Cle, 1901, Versailles 2656, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3527.
 DUMOULIN JULES, 162° R. I., 1913, Lille 1227, 1-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3529.
 BRIZARD GEORGES, 91° R. I., 1914, Tours 418, 8-1-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3540.
 GRENET LOUIS, 151° R. I., 1914, Lille 4300, 17-2-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3538.
 HOTIER EUGÈNE, sergent, 23° R. I. Cle, Versailles 2160, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3539.

CAMUS FERNAND, 23° R. I. Cle, 1906, Dreux 1037, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3534.
 SERVAUX RENÉ, sergent, 23° R. I. Cle, 1909, Troyes 259, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3533.
 HETTICH EUGÈNE, caporal, 23° R. I. Cle, 1906, Versailles 2601, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3532.
 MESNIER HENRI, 7° R. I. Cle, 1914, Angoulême 1233, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3537.
 DORRE ERNEST, 3° R. I. Cle, 1903, Angoulême 707, 3-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3531.
 HENRY JEAN, 1915, Brest 2266, 65° R. I., 24-10-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3545.
 SAILLY ALBERT, 51° R. I., 1909, Abbeville 311, 10-11-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3544.
 BOUHIER FERNAND, 19° R. I., 1914, Nantes 3245, 25-9-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3543.
 BEHRLE ACHILLE, 150° R. I., 1906, Neufchâteau 942, 4-2-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3542.
 DERBECQUE LÉON, 1909, Péronne caporal, 170° R. I., 21-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3536.
 GILLET EMILE, caporal, 18° B.C.P., 1914, Mézières 1117, 3-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3535.
 BOICHOT JULIEN, 2° B.C.P., 1901, Auxonne 917, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3530.
 LEGENDRE PIERRE, 1° R. I. Cle, 1908, Saint-Malo 1347, 26-3-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3525.
 OLIVE AUGUSTE, 53° R. I., 1901, Perpiignan 1252, 18-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 3528.
 NISOLLE FÉLIX, 8° R. I., 1913, Béthune 1707, 27-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3541.
 GUERVITCH NOUCHIM, 1915, Paris 8571, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3646.
 CHATELAIN ALFRED, 47° R. I., 1910, Soissons 767, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3546.
 FAUGERE JOSEPH, 11° R. I., 1912, Bordeaux 3332, 16-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Pont-du-Marsion, n° 8905.
 CAZABON BAPTISTE, 153° R. I., 1901, Saint-Gaudens 1219, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Pont-du-Marsion, n° 8906.

FEVRIER 1930

PERON JULIEN, 62° R. I., 1910, Quimper 9115, 25-9-15; relevé à Pauthon, réinhumé cimetière Pont-du-Marsion, n° 8828.
 DEVAUX FERNAND, 146° R. I., 1907, Lons-le-Saunier 1034, 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Pont-du-Marsion, n° 8865.
 FERRANT LUCIEN, 23° R. I. Cle, 1914, Mézières 2126, 25-9-15; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Pont-du-Marsion, n° 8857.
 HEAULME AUGUSTIN, 84° R. I., 1907, Béthune 1772, 19-2-15; relevé à Beaujeu, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 612.
 I sergent français inconnu, du 284° R. I. (non identifié); relevé à Beaujeu, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 621.
 VIRY POL, 107° B.C.P., 1915, Toul, 25-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 696.
 GRIMAL LOUIS, 80° R. I., 1915, Albi 1080, 16-4-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1537.
 BOUCOURT MARCEL, 36° R. I., 1908, Rouen-Sud 400, 9-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 277.
 RAIMBAULT FRANCIS, Le Havre 1516, 36° R. I., 9-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 556.
 GARION ANDRÉ, 128° R. I., 1915, Brest 1712, 17-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1689.
 TFLLAERT JULES, 128° R. I., 1914, Béthune 4078, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1688.
 BERTRA... LOUIS, 1911... 19... (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1687.
 GALLIEN VICTOR, 19° R. I. Cle, 1898, Falaise 324, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1758.
 GUIGUEN JOSEPH, 44° R. I. Cle, 1903, Lorient 2561, 30-3-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1636.
 MONIER ELIE, 75° R. I., 1902, Romans 1115, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1760.
 BREYSSSE JOSEPH, 52° R. I., 1901, Le Puy 1242; 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1676.
 DUCROCQ CHARLES, 132° R. I., 1915, Béthune 282, 13-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1686.
 LEBEL ARMAND, 132° R. I., 1913, Compiègne, 1108, 13-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1685.
 CEIARD ANTOINE, 69° B.C.P., 1896, Saint-Etienne 2010, 8-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1759.
 CHIRAT JEAN, 69° B.C.P., 1896, Saint-Etienne 1384, 8-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1761.
 LAURY GEORGES, 122° R. I., 1908, Montargis 42, 2-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1684.

- MAUREL MATHIEU, 322° R. I., 1910, Albi 134, 8-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1681.
- LEFUR RAYMOND, 24° R. I., 1912, Bernay 198, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1677.
- CHALUS JEAN-BAPTISTE, 122° R. I., 1914, Clermont-Ferrand 133, 10-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1678.
- SEVERAC JACQUES, 96° R. I., 1914, Aurillac 233, 20-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1679.
- DESCHARMES CLAUDE, caporal, 134° R. I., 1910, Autun 454, 20-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1680.
- BARRIERE HENRI, 122° R. I., 1915, Limoges 1293, 2-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1682.
- BONY EUGENE, 122° R. I., 1901, Rodez 1639, 4-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1683.
- LE FLOCH JOSEPH, 44° R. I., 1915, Lorient 590, 16-4-17; relevé à Berméricourt, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5197.
- PINEAU LOUIS, 35° R. I., 1915, Cholet 896, 16-4-17; relevé à Berméricourt, réinhumé cimetière Sillery, n° 5198.
- STERPERAERT ARTHUR, 110° R. I., 1910, Dunkerque 487, 8-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3513.
- HENRY RAYMOND, 167° R. I., 1915, Neufchâteau, 507, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3624.
- GEINDRE PIERRE, 10° génie, 1909, Seine 6° bureau, 1059, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3665.
- BOURDON YVES, 1908, Quimper 1201, 2° R. I. Cle, 15-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3621.
- LAVEUF LUCIEN, 167° R. I., 1913, Toul, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3476.
- FLOCH JEAN, 168° R. I., 1914, Quimper 620, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3548.
- HOSTIN FERNAND, 146 R. I., 1904, Seine 1° bureau 3610; 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe collective n° 3549.
- LAGRANGE RENÉ, 146° R. I., 191, Coulommiers 371; 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, tombe 3549.
- DJAÛI BEN LAKHAR, 7° tirailleurs algériens, 6-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3549.
- CAPITAINE Français inconnu du 2° R. I., Cle ou 2° R. I. (pas identifié), relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3550.
- LE... CH... Brest... (pas identifié), relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3573.
- ADAST ... (porteur d'une montre gravée) (pas identifié), relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3574.
- MORVAN GUILLAUME, 2° R. I. Cle 1907, Guingamp 2115, 14-7-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3577.
- JACQ JEAN, 2° R. I. Cle 1906, Quimper 3451, 14-7-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3588.
- Un Adjudant Français inconnu du 87° R. I. (pas identifié), relevé à Servon, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3575.
- CARDON PIERRE, 147° R. I., 1900, Valenciennes 251, 5-1-15, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3586.
- SCHLOSSER ROGER, 1914, Avesnes 1265, 147° R. I., 30-12-14; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3584.
- 1 sergent français inconnu du 147° R. I. (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3593.
- CAYOT EMILE, 174° R. I., Besançon, 175, 12-3-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3576.
- GAUDRY HENRI, caporal 80° R. I., 1914, Seine 4° bureau, 4698, 30-9-15, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3578.
- ROUGER ETIENNE, 24° R. I. Cle, 1913, Carcassonne, 1647, 27-8-14, relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3579.
- MARS 1930
- LOISEL CHARLES, caporal 9° Zouaves, 1911, Seine 1° bureau, 5119, 6-10-15, relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3581.
- GAUDIN LOUIS, 2° R. I. Cle, 1900, Vannes, 2034, 18-11-14, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3582.
- POLLET HENRI, caporal 110° R. I., 1913, Lille, 765, 8-3-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3572.
- HERMOUET ERNEST, 64° R. I., 1911, La Roche-sur-Yon, 421, 24-10-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3571.
- POUMELLECOU GOUVERN, 19° R. I., 1912, Saint-Brieuc, 1757, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, tombe collective 1754.
- DANIEL YVES, 116° R. I., 1910, Quimper, 115, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1754.
- SOMMIER CHARLES, sergent fourrier, 19° R. I., 1909, Saint-Brieuc, 1218, 25-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 744.
- RICA YVES 116° R. I., 1913, Quimper, 1183, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1751.
- CHARRIER FRANÇOIS, 116° R. I., 1915, Nantes, 1334, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 520.
- RAPHAËL PIERRE, 116° R. I., 1913, Quimper, 1979, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 670.
- FRASLIN FRANÇOIS, 1902, Ancenis, 482, 19° R. I., 7-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1750.
- GOAVEC HERVÉ, 116° R. I., 1899, Brest, 1656, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1753.
- MOAL GABRIEL, 116° R. I., 1909, Quimper, 1733, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1749.
- COUTANT GUSTAVE, 116° R. I., 1907, Fontenay-le-Comte, 1119, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 743.
- LECORVILLE AIME, 19° R. I., 1913, Saint-Brieuc, 1329, 25-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 445.
- SIMON HIPPOLYTE, 116° R. I., 1904, Brest, 2048, 6-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 807.
- GIELY LOUIS, caporal, 52° R. I., 1913, Avignon, 1023, 15-11-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1742.
- BLANCHARD JOSEPH, 111° R. I., 1896, Montélimar, 306, 26-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1752.
- BOCHATON JEAN, 107° R. I. Cle, 1893, Nancy, 1933, 25-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1740.
- VALAX LÉON, 23° B. C. P., 1913, Béziers, 1364, 26-7-18, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1756.
- JULES ARISTIDE, 143° R. I., 1908, Foix, 712, 9-3-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1745.
- CARPENTIER HENRI, 1910, Béthune, 1343, 33° R. I., 16-2-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1741.
- ALLIE SÉRAPHIN, 340° R. I., 1905, Grenoble, 881, 13-10-15, relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1755.
- TEISSIERE BAPTISTIN, 1896, Toulon, 1037, 294° R. I., 15-3-16, relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1739.
- VILLARZEL SYLVAIN, 415° R. I., 1915, Narbonne, 1094, 26-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1744.
- LOUIS PAUL, 91° R. I., 1906, Mézières, 1725, 12-10-14, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, ossuaire.
- L'HOSTICE THÉOPHILE, 1899, Saint-Brieuc, 2388, 1° R. I. Cle, 14-7-15, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, ossuaire.
- LE MARIE RENÉ, 1909, Versailles, 1829, 23° R. I. Cle, relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, ossuaire.
- DESBOUGES DANIEL, 1° Zouaves, 1910, Seine, 3° bureau, 4358, août 1914, relevé à Berméricourt, réinhumé cimetière Sillery, n° 5199.
- KLEIN PAUL, 1900, Seine 2° bureau, 3877, sergent, 24° R. I., relevé à Loivre, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5200.
- DELARUE THÉOPHILE, 24° R. I., 1900, Bernay, 319, 23-9-14, relevé à Loivre, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5201.
- MATER JULES, 1902, Verdun, 2605, 24° R. I., relevé à Loivre, réinhumé cimetière de Sillery, n° 5202.
- ANDREVET PHILIPPE, caporal, 75° R. I., 1904, Romans, 152, 25-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1796.
- COURNUT HENRI, 20° R. I., 1914, Bordeaux, 2159, 20-12-14, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1728.
- ...ERT MARCEL-FRANÇOIS, 1901, Ma... 23... (pas identifié), relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1734.
- DUBREUIL FRANÇOIS, 1901, Chalons-sur-Saône, 1017, 56° R. I., 7-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1788.
- LEGRAND LOUIS, 3° Génie, 1903, Lille, 2728, 11-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1797.
- LEMAITRE ROBERT, 28° R. I., 1915, Lisleux, 324, 29-9-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 425.
- LE MARCHADOUR YVES, 118° R. I., 1902, Quimper, 1532, 5-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1518.
- MANIN RÉGIS, 75° R. I., 1908, Romans 478, 27-9-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1746.
- LE BRUN EUGÈNE, 116° R. I., 1910, Vannes, 790, 25-9-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1757.
- BINTAMIN YVES, 118° R. I., 1911, Brest, 2740, 7-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1729.
- ARMAND EMILE, 96° R. I., 1908, Mende, 170, 7-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1736.
- FAUVEAU EUGÈNE, 104° R. I., 1903, Argentan 969, 28-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1786.
- BRASSEUR GUSTAVE, 128° R. I., 1903, Abbeville, 224, 31-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1793.
- LEFORESTIER ALBERT, 224° R. I., 1914, Lisieux, 416, 11-10-15, relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1791.
- LE BOUQUIN GABRIEL, 51° R. I., 1911, Lorient, 1727, 1-3-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1795.
- DELBREL JEAN, 143° R. I., 1907, Agen 777, 10-6-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1737.
- BOSSÉ EMILE, 19° R. I., 1915, Nantes 24, 25-9-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1787.
- ROSEAUX JULES, 72° R. I., 1900, Seine 1° bureau 1585, 23-2-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1789.
- BUREAU JEAN-BAPTISTE, 170° R. I., 1912, Mâcon, 841, 15-3-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1794.
- B...NAU PIERRE, 1914, ?... (pas identifié), relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1735.
- Un Français inconnu, porteur d'une alliance gravée M.T.-W.B., 20-11-1907 (pas identifié), relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1733.
- BIOND LÉON ... Nan... 9... relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1747 (pas identifié).
- VABRE HENRI, 1901, Toulouse, 424, 81° R. I., 26-9-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1738.
- TROCCQUIER MAXIMIN, 1911, La Roche-sur-Yon, 1536, 2° Chasseurs à cheval, 29-9-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1748.

- GOUPIL ANDRÉ, caporal, 104^e R. I., 1905, Argentan, 431, 26-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1790.
- BOUVET AMAND, 104^e R. I., 1902, Argentan, 1170, 26-2-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1731.
- LEGAL JEAN, sergent, 116^e R. I., 1909, Lorient, 2996, 26-9-15, relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1732.
- Un Français inconnu, porteur d'une alliance gravée D. L.-M. P., 4-3-1911 (pas identifié), relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1730.
- VOISIN GEORGES, 290^e R. I., 1909, Tours, 1321, 25-9-14, relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1785.
- ...OIL ALBERT, 290^e R. I., 1908, Châteauroux (pas identifié), relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 0784.
- FUSIBET LOUIS, 1904, Châteauroux, 1004, 290^e R. I., 25-9-14, relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1793.
- Un Français inconnu, porteur d'une alliance gravée « Jules-Eugénie 12-11-10 » (pas identifié), relevé à Aubérive, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1782.
- VIGNERON JEAN, 1900, Seine 1^{er} Bureau, 612, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3600.
- MAR... HENRI, 1905, Amiens, relevé à Mesnil (pas identifié), réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3599.
- MONTPERTUIS (pas identifié), relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3598.
- CHAMPEY PIERRE, 122^e R. I., Clermont-Ferrand, 709, 14-5-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3597.
- LHERM ANTOINE, 4^e Zouaves, 1901, Alger, 1677, 18-3-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3596.
- BRANCHOUX JOSEPH, 72^e R. I., 1904, Lorient, 1521, 6-12-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3589.
- REZARD EMILE, 4^e Zouaves, 1904, Seine 3^e bureau, 1257, 18-3-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3772.
- TESTARD HENRI, 93^e R. I., 1910, Ancenis, 29, 25-9-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3770.
- MAHE CONSTANT, 70^e R. I., Nantes, 703, 8-9-15, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3761.
- PATE ALFRED, 23^e R. I., Cle, 1914, Mézières, 11-12-14, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3762.
- REAULT LÉON, 23^e R. I., Cle, 1900, Versailles, 5184, 11-12-14, relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3763.
- ...ER, HENRI, 1914, C... 27 (pas identifié), relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 3764.
- REGNAULT LÉOPOLD, 1902, Dunkerque, 489, 23^e R. I., Cle, 11-12-14, à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3763.
- GREFFIER PIERRE, 1914, Angers, 181, 2^e B. C. P., 30-9-15, relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, ossuaire.
- BLOT AUGUSTIN, 7^e R. I., Cle, 1907, Nîmes, 1361, 25-9-15, relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3768.
- ESPINASSE JUSTIN, 143^e R. I., 1910, Albi, 658, 27-9-15, relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3590.
- PELLISSIER CHARLES, 4^e R. I., Cle, 1907, Albi 294, 6-11-15, relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3591.
- SCHEPENS JULES, 84^e R. I., 1913, Lille 2405, 16-2-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3593.
- LHERBIER LÉON, 1^{er} R. I., 1903, Saint-Omer, 2135, 16-2-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3595.
- BODIN CHARLES, caporal, 1^{er} R. I., 1914, Lille 5460, 21-2-15, relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3595.
- PICOT MAURICE, caporal, 1^{er} R. I., 1913, Cambrai 389, 20-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3592.
- ROUPIILLARD AUGUSTE, 128^e R. I., 1912, Abbeville 606, 30-10-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3771.
- MAGNER EUGÈNE, adjudant, 128^e R. I., 1902, Abbeville 243, 7-11-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3762.
- DUQUESNOY JULES, caporal, 87^e R. I., 1909, Lille, 1574, 24-9-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3767.
- PLESSIER VICTOR, adjudant, 128^e R. I., 1900, Beauvais 949, 30-10-14, relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3766.
- FRAISSINES VICTOR, caporal, 30^e R. I., 1910, Seine 4^e bureau 3848; 6-6-18; relevé à Aubilly, réinhumé cimetière de Bligny, n° 1280.
- ANEZO JULIEN, 1910, Vannes 1112, 72^e R. I., 23-2-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1819.
- SERMENT CAMILLE, 174^e R. I., 1912, Epinal 357, 16-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1767.
- CLEMENT GEORGES, 170^e R. I., 1891, Epinal 1917, 16-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1832.
- CARLA GEORGES, 1898, Narbonne 1595, 80^e R. I., 19-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, tombe collective n° 1774.
- CHATEAU JOSEPH, 1911, Lons-le-Saunier, 174^e R. I., 17-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1774.
- ... ANDRÉ, Rennes (pas identifié); relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1820.
- CATHELAIN MARCEL, 72^e R. I., 1904, Arras 1437, 5-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1765.
- BEYME JEAN, 21^e R. I., 190 Rhône-Sud 710, 13-3-15; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1821.
- PEPY LÉONARD, 11^e R. I., 1903, Brive 1202, 20-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1833.
- GEORGE MARCEL, maréchal des logis, 31^e dragons, 1905, Seine 3^e bureau 866, 29-9-15; relevé à Mont-Frenêt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1822.
- RUMEN FRANCIS, 2^e R. I., Cle, 1911, Brest, 1570, 25-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1775.
- BOISEI ANTONIN, 11^e R. I., 1900, Cahors 447, 28-2-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1781.
- BIEAU JOSEPH, capitaine, 44^e R. I., Cle, 6-10-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1824.
- PANSIER HENRI, 24^e R. I., 1899, Pont-Saint-Esprit, 323, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1826.
- CHABBERT BENJAMIN, 15^e R. I., 1911, Carcassonne 1282, 28-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1776.
- PHELEP URZIN, 1898, Brest 527, 293^e R. I., 13-2-16; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1780.
- TEYSSONNEYRE JOSEPH, caporal, 87^e R. I., 1914, Saint-Etienne 612, 11-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1766.
- BOIZARD ACHILLE, 67^e R. I., 1903, Chartres, 75, 30-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1764.
- HOQUET PAUL, caporal, 106^e R. I., Soissons 419, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1825.
- LHUILIER EUGÈNE, 1906, Le Mans; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1772.
- MASSON LUC, 106^e R. I., 1909, Avesnes 1348, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1768.
- FILBIEN ALEXIS, 73^e R. I., 1909, Béthune, 6-5-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1779.
- Sous-lieutenant inconnu du 20^e R. I., porteur d'une chevalière gravée A. D.; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1771.

AVRIL 1930

- LAFFITTE JEAN, 20^e R. I., 1913, Agen 393, 23-12-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1828.
- ...HIN FRANÇOIS, caporal, 33^e R. I. (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1830.
- PONCHE JOSEPH, 33^e R. I., 1900, Arras 971, 15-10-14; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1770.
- Français inconnu, porteur d'une chevalière gravée M. D. (pas identifié); relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1778.
- DELHOM MICHEL, caporal, 44^e R. I., Cle, 1896, Perpignan 1161; 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1827.
- VALLIERE PIERRE, 44^e R. I., Cle, 1904, Nantes 3601, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1823.
- BOUTEILLER JULIEN, 115^e R. I., 1912, Ancenis 300, 28-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1777.
- PAPIN EMILE, 115^e R. I., 1903, Le Mans 1839, 29-9-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1773.
- MEYER HIPPOLYTE, 297^e R. I., 1893, Montélimar 745, 4-10-15; relevé à Saint-Hilaire-le-Grand, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1762.
- MERCADIER JEAN, 3^e zouaves, 1903, Rodez 2216, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1763.
- SULLY PAUL, 1915, Fort-de-France 223, 37^e R. I., Cle, 7-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1769.
- BELLEGOEUILLE ALBERT, 128^e R. I., 1900, Abbeville 1168, 30-10-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3780.
- DEMAGNEZ GUSTAVE, 128^e R. I., 1903, Abbeville 330, 30-10-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3794.
- BERTHE LOUIS, 128^e R. I., 1905, Abbeville, 62, 30-10-14; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 2795.
- HAMELIN GASTON, 143^e R. I., 1913, Seine, 3^e bureau, 326, 28-9-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3798.
- LE QUEUX PIERRE, 1^{er} R. I., 1903, Saint-Brieuc 1526; 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3775.
- PEIGNET CHARLES, 2^e R. I., Cle, 1904, Nantes 2628, 15-9-14; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3776.
- THEPAUT LOUIS, 146^e R. I., 1915, Brest 3988, 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3799.
- DELLIERE CONSTANT, 69^e R. I., 1905, Laval 1261, 29-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3800.
- PICOT ARISTIDE, 2^e zouaves, 1904, Privas 840, 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3796.
- LABATUT RAYMOND, 153^e R. I., 1914, Narbonne 755, 26-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3797.
- LEROUX JEAN, 160^e R. I., 1915, Brest 2628, 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3774.
- WARNIER JULES, sergent, 153^e R. I., 1904, Béthune 454, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3777.
- DOMAGE CHARLES, 69^e R. I., 1902, Seine 3^e bureau 2423, 29-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3778.
- LE TURDU JEAN, 153^e R. I., 1914, Saint-Brieuc, 162, 25-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3779.

- CORNEVEAUX EUGÈNE, 107^e B.C.P., 1906, Seine 1^{er} bureau 297, 28-9-15; relevé à Perthes, réinhumé ossuaire de Navarin.
- CHARTON LOUIS, 8^e R. I., 1917, Seine 4^e bureau 3660, 10-1-17; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3616.
- GIRAUD HENRI, adjudant, 3^e R. I. Cle, 1899, Périgueux 364, 25-9-15; relevé à Ville-sur-Tourbe, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3680.
- BUISSON LOUIS, 67^e R. I., 1904, Soissons, 374, 23-9-14; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière Maison-Bleue, n° 3828.
- PENET LOUIS, 1^{er} R. I., 1901, Béhune 209, 3-4-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3783.
- ROUSSEL HENRI, 1^{er} R. I., 1901, Béhune 89, 9-1-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3782.
- RESSICOUT FRANÇOIS, Limoges, 1908, 643; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3781.
- ROBILLARD EMILE, 168^e R. I., 1912, Argentan 1097, 25-9-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3793.
- BERTOT RAYMOND, 2^e R. I. Cle, 1913, Cherbourg 1269, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château n° 3792.
- MATHE EUGÈNE, 2^e R. I. Cle, 1901, Fontenay-le-Comte 349, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3789.
- VANKERKOVEN RAYMOND, 23^e R. I. Cle, 1914, Mézières 690, 11-12-24; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3791.
- DUBUS LÉON, 412^e R. I., caporal, 1914, Valenciennes 358, 6-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3788.
- THIBAUT EDMOND, 1903, Melun 30, 9^e zouaves, 30-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3785.
- CORSOIS CALIXTE, 1916, Toul 363, 20-4-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3784.
- MONMEJAC AMÉDÉE, 7^e R. I., 1902, Cahors 1186, 26-9-14; relevé à Mesnil, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3786.
- KERSALE THOMAS, 1905, Brest 3029, 2^e R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3787.
- LESTANDI ELIE, 272^e R. I., 1916, Cahors 59, 4-5-17; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière Maisons-Bleue, n° 4932.
- TUETÉY ALPHONSE, 42^e R. I., 1910, Belfort 1372, 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1864.
- PIFFRE JOSEPH, 1904, Le Mans 959, 124^e R. I., 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1867.
- MOUREAUX JEAN, 101^e R. I., 1901, Lons-le-Saunier, 1228, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1868.
- BRULARD PAUL, caporal, 101^e R. I., 1908, Dreux 938, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1869.
- BOTINEAU AUGUSTE, 101^e R. I., 1906, Dreux 753, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1860.
- PERRET MARIE, 101^e R. I., 1914, Bourg 572, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1865.
- GEHERE LOUIS, 124^e R. I., 1914, Laval 664, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1866.
- RUCHEON LOUIS, sergent, 101^e R. I., 1909, Cuéret 351, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1858.
- REAL RENÉ, 101^e R. I., 1915, Versailles 1275, 25-9-15; relevé à Vaudesincourt, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1859.
- GIRAUDET JEAN, 402^e R. I., 1904, La Roche-sur-Yon 814, 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1809.
- COLOMBEL GUSTAVE, 9^e dragons, 1913, Cherbourg 1136, 29-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1817.
- LEMAITRE MARCEL, 28^e R. I., 1915, Lisieux, 323, 29-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 483.
- THOMAS JEAN, 140^e R. I., 1914, Romans 1329, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 572.
- RICÉUR LÉON, sergent, 75^e R. I., 1901, Romans 143, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 377.
- ANT... ETIENNE, 190... (pas identifié); relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 882.
- PATONNIER SAMUEL, 52^e R. I., 1901, Montélimar 979, 27-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1579.
- GILLIS ULYSSE, 103^e R. I., 1897, Seine 3^e bureau 2188, 25-2-15; relevé à Perthes, réinhumé ossuaire de Navarin.
- VERNAT JEAN, 140^e R. I., 1914, Brive 1143, 25-10-15; relevé à Perthes, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 330.
- BRANCHEREAU MARCEL, 118^e R. I., 1915, Nantes 2745, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 654.
- HUE ALPHONSE, caporal, 24^e R. I., 1905, Rouen 782, 14-9-14; relevé à Cormicy, réinhumé cimetière Maison-Bleue, n° 5502.
- BROCHEREZ CHARLES, sergent-major, 1^{er} zouaves, 1905, Epinal 260; 15-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière Sillery, n° 5206.
- POINTEAU ALBERT, 24^e R. I., 1912, Seine, 1^{er} bureau, 1717, 23-9-14; relevé à Loivre, réinhumé cimetière Sillery, n° 5204.
- ANDRIEUX MARTIAL, 1903, Limoges 1982, 11^e R. I., 6-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3825.
- AZAM STANISLAS, 11^e R. I., 1903, Montauban 1075, 1-10-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3804.
- CAILHOL FIRMIN, 1907, Rodez J.4, relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3006.
- Français inconnu porteur d'une alliance gravée F.R. J.D., 6-4-10 (du 11^e R. I., pas identifié); relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3807.
- CECCONI ANGE, 8^e R. I. Cle, 1910, Nice 1854, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3809.
- FAYE FRANÇOIS, 1903, Brive 331, 11^e R. I., 17-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3814.
- CAIZAC ETIENNE, 8^e R. I. Cle, 1906, Nîmes 2109, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3819.
- MEYNADIER LOUIS, 1906, Nîmes 2127, 8^e R. I. Cle, 22-9-14; relevé à Massiges, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3820.
- RICOLLEX (pas identifié); relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3801.
- PULBY JEAN, 147^e R. I., 1914, Seine 3^e bureau 1163, 5-1-15; relevé à La Gruerie, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3808.
- CERTES ADRIEN, 4^e R. I. Cle, 1915, Mende 548, 6-11-15; relevé à Cernay-en-Dormois, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3811.
- DUBREUIL FRANÇOIS, 50^e R. I., 1903, Périgueux 1613, 8-3-17; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3818.
- MICLARD EMILE, 69^e R. I., 1915, Seine, 1^{er} bureau, 80, 25-9-15; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3816.
- LE TUTOUR JEAN, 208^e R. I., Dunkerque 1777, 10-1-17; relevé à Beauséjour, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3822.
- PIERRET FERNAND, 72^e R. I., 1901, Laon 174, 15-9-14; relevé à Servon, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3823.
- BERTRAND EDMOND, 2^e R. I. Cle, 1914, Seine 2^e bureau 08, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3803.
- LEPINE (pas identifié); relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3815.
- RESILLOT LOUIS, 1898, Mâcon, sous-lieutenant, 2^e R. I. Cle, 14-7-15; relevé à Vienne-le-Château, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3817.
- MAYAN AMÉDÉE, 418^e R. I., 1915, Bordeaux 3673, 2-10-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3802.
- CIBOT JEAN, 3^e zouaves, 1903, Magnac-Laval 768, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3805.
- TOUSSAINT JEAN, 4^e B.C.P., 1914, Le Blanc 1061, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3810.
- MARSAL GERMAIN, 126^e R. I., 1916, Toulouse 387, 10-3-17; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3812.
- HILLAIRET GUSTAVE, 411^e R. I., 1915, La Roche-sur-Yon, 9-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3813.
- LEVEQUE EUGÈNE, 1910, Ancenis 1278, 411^e R. I., 10-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3821.
- THIEFFINE RENÉ, caporal, 411^e R. I., 1915, Paris 5223, 9-1-16; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, n° 3824.
- CUGNET FRANÇOIS, 418^e R. I., 1911, Mézières 387, 27-9-15; relevé à Maisons-de-Champagne, réinhumé cimetière Vienne-le-Château, ossuaire.
- JAULENT FIRMIN, 53^e R. I., 1901, Perpignan 823, 29-9-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1853.
- THAVEAU LOUIS, 56^e R. I., 1912, Nevers 1891, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1853.
- DANY CHARLES, sergent, 170^e R. I., 1904, Epinal, 713, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1850.
- RIVIERE FRANÇOIS, 170^e R. I., 1893, Mayenne 849, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1881.
- BOCHATON LUC, 56^e R. I., 1905, Anancy 2338, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1835.
- DOUZIECH HENRI, 1896, Rodez 1689, 124^e R. I., 28-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1836.
- VALLADEAU JEAN, caporal, 126^e R. I., 1908, Magnac-Laval, 1068, 21-9-14; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1856.
- BLANC LOUIS, 7^e R. I., 1915, Marseille 821, 30-4-17; relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1900.
- DUCRUC MARCEL, sergent, 7^e R. I., 1911, Agen 884, 30-4-17; relevé à Moronvilliers, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1843.
- VAUDRION ARTHUR, saporal, 29^e B.C.P., 1914, Verdun 1937, 26-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 691.
- PESSAUD CLAUDE, 171^e R. I., 1913, Lons-le-Saunier 127, 28-9-15; relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1845.
- lieutenant inconnu, porteur d'une alliance gravée M. GOBERT uni à M. de LONGREE (pas identifié); relevé à Souain, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1855.
- EYRAUD JEAN, 159^e R. I., 1914, Le Puy 302, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1889.
- GENESTE JEAN, 159^e R. I., 1907, Roanne 113, 6-10-15; relevé à Sainte-Marie-à-Py, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1896.
- GROUHEL JEAN, 1896, Loriet 564, 36^e R. I. Cle, 6-10-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1834.
- CHARRON BENOIT, 415^e R. I., 1914, Saint-Etienne 60, 26-9-15; relevé à Tahure, réinhumé cimetière Mont-Frenêt, n° 1848.

(à suivre)

Le Gérant : Gaston CHEZEL